



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question orale n° 961

Texte de la question

M. Rodolphe Thomas souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les graves problèmes de financement des travaux de mise en sécurité auxquels doit faire face l'université de Caen - Basse-Normandie. Compte tenu de l'ancienneté du campus I et de l'importance des travaux préconisés par la commission de sécurité compétente, un engagement de l'État avait été prévu à hauteur de 24 696 740 euros. Sur cette somme globale, seuls 7 020 670,24 euros de crédits de paiement ont pu être obtenus. Il rappelle que le soutien global de l'État est absolument indispensable d'autant plus que les coûts restants de mise en sécurité ont été réduits au minimum avec un plan de mise en cohérence et en sécurité des sites universitaires caennais ayant établi une diminution des effectifs dans les bâtiments concernés. La cessation brutale du financement des travaux de mise en sécurité alourdit le budget de fonctionnement de l'université, qui est contrainte de recourir à une société de vigiles pour veiller à la sécurité incendie des bâtiments dont la résistance au feu est amoindrie. Il souhaiterait savoir si le Gouvernement entend débloquer les 17 millions d'euros d'autorisations de programme par tranche annuelle d'ici 2007.

Texte de la réponse

FINANCEMENT DES TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN

M. le président. La parole est à M. Rodolphe Thomas, pour exposer sa question, n° 961.

M. Rodolphe Thomas. L'Université de Caen Basse-Normandie accueille plus de 24 000 étudiants. Elle doit actuellement faire face à de graves problèmes de financement pour la réalisation de travaux de mise en sécurité de certains bâtiments situés sur le campus 1.

Compte tenu de l'ancienneté de ce campus et de l'importance des travaux préconisés par la commission de sécurité compétente, un engagement de l'État avait été prévu à hauteur de 24 696 740 euros. Sur cette somme globale, seuls 7 020 670,24 euros de crédits de paiement ont pu être obtenus.

Pourtant, le soutien global de l'État est absolument indispensable, d'autant que les coûts restants de mise en sécurité ont été réduits au minimum, dans le cadre d'un plan de mise en cohérence et en sécurité de l'ensemble des sites universitaires caennais.

La cessation brutale du financement de ces travaux alourdit aujourd'hui considérablement le budget de fonctionnement de l'Université de Caen, qui est contrainte de recourir à une société de vigiles pour veiller à la sécurité incendie des bâtiments, où sont dispensés des cours et dont la résistance au feu est amoindrie.

Certes, l'Université vient d'obtenir le déblocage des fonds nécessaires à la réalisation de certains travaux prévus dans le contrat quadriennal État - Université 2004-2007. Mais cela ne concerne pas les travaux lourds de mise en sécurité du campus 1.

Je souhaiterais savoir si le Gouvernement entend débloquer les fonds nécessaires à la mise en conformité totale des sites universitaires caennais.

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la recherche.

M. François d'Aubert, ministre délégué à la recherche. L'État a tenu ses engagements à l'égard de

L'Université de Caen. Conformément à ce qui avait été décidé, l'Université a bénéficié de plus de 6 600 000 euros en autorisations de programme sur le plan de mise en sécurité 2000-2006, une enveloppe couverte à hauteur de plus de 6 millions d'euros en crédits de paiement.

Si aucun autre engagement n'a été pris sur le financement d'un complément au plan de sécurité, l'État a néanmoins décidé d'allouer à l'Université, en 2003, une autorisation de programme d'un million d'euros, hors plan, afin de tenir compte de la qualité du travail que l'établissement avait conduit dans le domaine patrimonial et des besoins les plus urgents.

C'est donc un effort très particulier qui a été consenti par l'État au bénéfice de l'Université de Caen. La question que vous posez, monsieur Thomas, renvoie à un problème plus général de mise aux normes d'un grand nombre de bâtiments universitaires, non seulement à Caen, mais sur bien d'autres sites universitaires

Les travaux à prévoir - il ne faut pas le cacher - sont encore plus importants et nous devons très certainement mettre en place un deuxième plan pour la sécurité des Universités. C'est dans ce cadre que le dossier de Caen devra être réexaminé. Nous nous engageons à ce qu'il soit inscrit dans ce second plan.

M. le président. La parole est à M. Rodolphe Thomas.

M. Rodolphe Thomas. Monsieur le ministre, j'ai bien compris votre message. Mais je tiens à appeler votre attention sur le fait que les étudiants passent la majorité de leur temps dans ces bâtiments. Nous devons prendre en considération cet état d'urgence et les souhaits des étudiants, qui veulent étudier dans les meilleures conditions.

Données clés

Auteur : [M. Rodolphe Thomas](#)

Circonscription : Calvados (2^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 961

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2004, page 9556

Réponse publiée le : 8 décembre 2004, page 10675

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 décembre 2004